

Les étapes du diagnostic forestier en 2015

Le projet du diagnostic forestier de 2015 et la recherche de financements ont été engagés en avril 2014. Depuis, plusieurs étapes importantes ont été franchies.

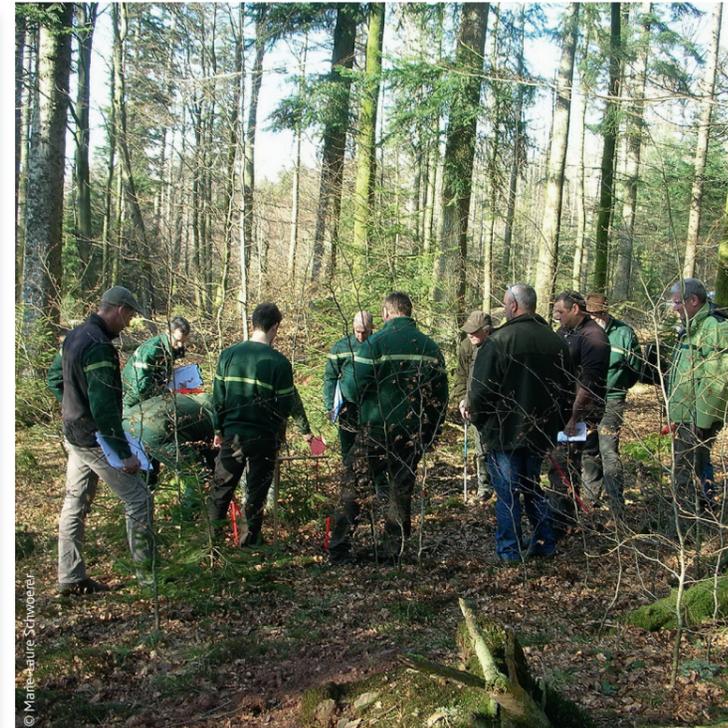
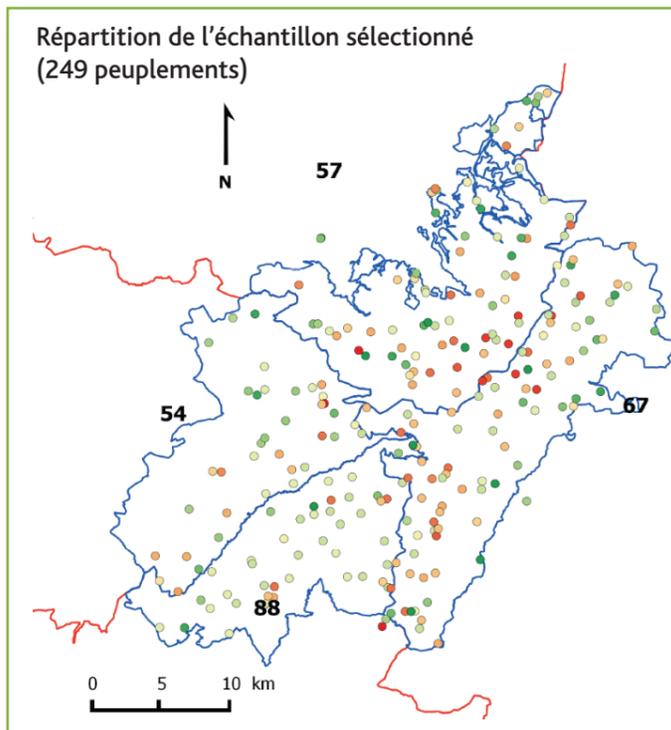
Tout d'abord en décembre 2014, la base de données des peuplements potentiellement dégradables a été finalisée. Au total, 1 557 peuplements ont été recensés à partir des plans d'aménagement et des plans simples de gestion. Ce qui, en surface, représente 10 % du massif du Donon.

Ensuite, afin de réduire l'effort d'inventaire, il a été décidé de constituer un échantillon représentatif du massif comprenant 250 peuplements. Pour ce faire, un plan d'échantillonnage a été réalisé sur le principe d'un échantillonnage stratifié proportionnel, basé sur cinq variables :

- type de peuplements ;
- mode de régénération ;
- nature des essences ;
- origine de la mise en régénération ;
- altitude.

Ce protocole garantit la représentativité de l'échantillon au regard du massif du Donon. Afin de s'assurer que les peuplements sélectionnés sont bien répartis de manière homogène sur l'ensemble du massif, un critère spatial a été ajouté lors du tirage aléatoire. 55 enquêteurs de terrain, la plupart désignés par l'ONF et le CRPF pour faire les inventaires, ont suivi une formation lors d'une des trois sessions animées mi-mars 2015 par l'ONCFS et l'Irstea. Des chasseurs de la partie alsacienne du Donon ont également souhaité participer aux relevés de 2015 et ont donc pris part aux formations. Dès fin mars, les enquêteurs dotés des cartes et des fiches nécessaires à leurs relevés, engageaient la phase de terrain du diagnostic forestier 2015. Cette dernière s'entendra jusqu'au 15 juin 2015, terme donné pour le retour des données de terrain. La phase finale de l'étude aura lieu durant l'été et l'automne 2015, elle sera consacrée à la saisie et à l'analyse des données.

▼ Formation pratique au protocole de diagnostic



Contacts ONCFS

Marie-Laure Schwoerer
marie-laure.schwoerer@oncfs.gouv.fr
03 88 98 40 41

Victor Schubnel
victor.schubnel@oncfs.gouv.fr
03 88 98 49 49

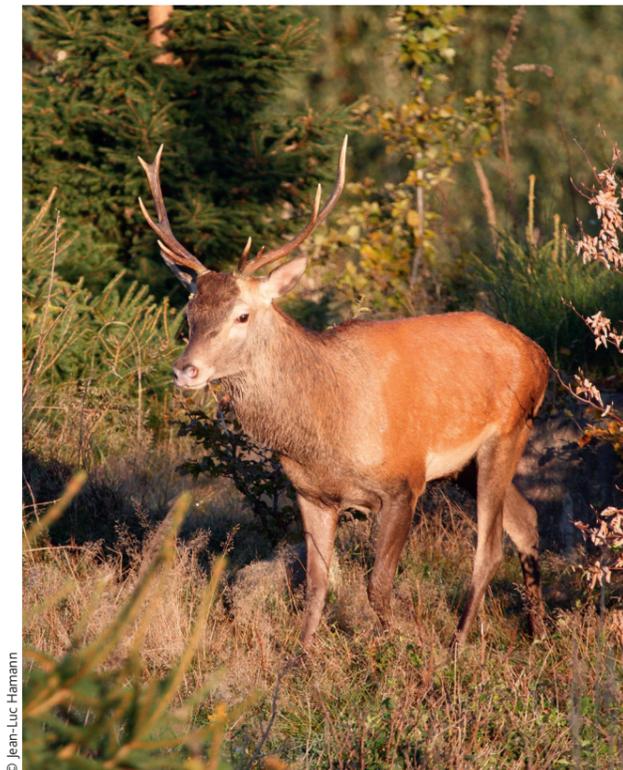
Observatoire du Donon Renouvellement du diagnostic de l'impact des cervidés sur l'avenir des peuplements et conséquences de gestion

Partenaires financiers

Opération réalisée avec le concours financier du Commissariat à l'aménagement du Massif des Vosges, des Régions Lorraine et Alsace et des DRAAF Lorraine et Alsace



Partenaires techniques



Depuis plus d'une vingtaine d'années, les populations de cerfs (*Cervus elaphus L.*) sont en constante expansion sur le territoire national. La superficie qu'elles occupent a été multipliée par deux durant cette période.

Sur le massif du Donon, situé au centre du massif vosgien, le cerf fut toujours plus ou moins présent. Les populations, prospères sous l'administration allemande, ont grandement souffert du braconnage qui sévit après les deux guerres mondiales et ont été réduites à l'état de reliquats fin des années cinquante.

Par la suite, avec l'introduction des premiers plans de chasse, les différentes politiques de gestion du cerf furent toujours en faveur de son développement. Cinquante années de politiques conservatoires expliquent qu'actuellement sur le Donon les populations de cerfs ont dépassé la capacité d'accueil du milieu.

En effet, les sols acides issus de la dégradation des grès sont pauvres en matière organique et ne permettent pas le développement d'un milieu capable d'accueillir de telles populations.

Un Observatoire pour comprendre et aider à gérer

Le massif du Donon a ainsi depuis plusieurs décennies la triste réputation d'être une zone forestière où la production de bois et la présence du cerf paraissent inconciliables. La situation y est décrite comme catastrophique par les forestiers, qui déplorent d'importants dégâts (abroustissement et écorçage), le recul de certaines essences, sapin et feuillus, et de grandes difficultés à renouveler naturellement les peuplements.

Face à ce constat et sur fond de discordances entre le monde la chasse et celui de la filière bois, un observatoire est créé en 1998 sous le nom d'**Observatoire du Donon**. Celui-ci rassemble quatorze partenaires dont le but est de mettre en œuvre une gestion cynégétique et sylvicole concertée favorisant le maintien d'un équilibre ongulés-environnement sur le massif.

Au sein de l'Observatoire, plusieurs méthodes de suivi des populations de cervidés et de l'équilibre ongulés-environnement ont été mises en place, notamment par le suivi d'indicateurs de changement écologique (ICE). Ces indicateurs suivis sur plusieurs années convergent vers la même conclusion : la population de cerfs du Donon est restée relativement stable pendant les quinze dernières années. Cependant les variations annuelles de la masse corporelle des faons qui a connu une baisse entre 2004 et 2010 suggèrent une dégradation de l'équilibre ongulés-environnement. En d'autres termes, la population a dépassé la capacité d'accueil du milieu.

▼ Abroustissements sur sapins



Le diagnostic de l'impact des cervidés sur la régénération forestière

Ces observations ont été confirmées par les résultats du premier diagnostic forestier réalisé au printemps 2010 conjointement par l'ONCFS, l'ONF, le CRPF et l'Irstea.

Réalisé sur l'ensemble du massif, le diagnostic sylvicole a permis de recenser 2 264 peuplements en régénération et exposés à la dent des cervidés (peuplements sensibles), ce qui représentait 9 604 hectares soit 13 % de la surface totale du massif. Les résultats de ce diagnostic ont mis en évidence des difficultés de régénération dans 90 % des peuplements sensibles. Dans ces peuplements, constitués principalement de sapin pectiné, les cervidés furent mis en cause dans 70 % des cas¹.

¹ FLAMENT, C., HAMARD, J.-P. (2011). Diagnostic de l'impact des cervidés sur l'avenir des peuplements forestiers - Base de travail pour la gestion. Office national de la chasse et de la faune sauvage/Cemagref.

Les indicateurs de changements écologiques (ICE) suivis sur le massif du Donon :

ICE performance :

- la masse corporelle des faons de cerfs prélevés à la chasse, après correction en fonction de la date de tir ;

ICE abondance :

- l'indice nocturne, rapporté au km, par comptage au phare sur des circuits préétablis et identiques à chaque série de comptage.

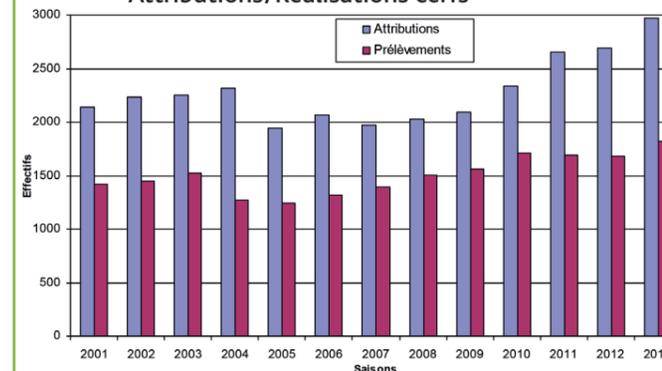
La gestion par l'adaptation des plans de chasse et l'amélioration de l'habitat

Suite à ces résultats, et suivant les recommandations de l'ONCFS et de l'Irstea, les partenaires de l'Observatoire ont adapté la gestion des populations en augmentant les plans de chasse de manière à atteindre 1 700 têtes prélevées par an pendant trois années, avec un prélèvement accentué sur les groupes matriarcaux (biches et faons).

Un autre axe d'action mis en avant par les gestionnaires vise à améliorer la capacité d'accueil de la forêt en faveur des cervidés. Ainsi, depuis 2011-2012, les forestiers ont mis en place de façon significative plusieurs types d'aménagements tels que les prés-bois, les cloisonnements cervidés ou le gagnage ligneux. Ces aménagements ont pour vocation d'augmenter la valeur alimentaire des peuplements, généralement pauvres en végétation appétente, afin de dévier la dent du gibier de la régénération forestière.

La figure 1, qui représente l'évolution des attributions et des réalisations sur le massif du Donon, met bien en avant l'augmentation marquée des attributions qui a permis, ces dernières saisons, d'atteindre et de maintenir le taux de prélèvement « objectif » fixé par les gestionnaires.

Figure 1 Observatoire du Donon : Attributions/Réalisations cerfs



Mesurer aujourd'hui l'efficacité des mesures concrètes prises sur le terrain

Depuis la saison 2010-2011, et selon les ICE, il semblerait que la tendance se soit inversée. En effet, le suivi de la masse corporelle des faons montre une amorce d'amélioration de la condition physique des faons, ce qui indiquerait que les conditions d'équilibre ongulés-environnement tendent à s'améliorer. Cette tendance reste pour le moment encore à confirmer par les données des prochaines campagnes d'ICE et le second diagnostic sylvicole qui s'engage en 2015, soit après cinq ans d'une gestion adaptative.



▲ Amélioration de l'habitat par élargissement d'accotement

Ce diagnostic est réalisé par l'ONF, le CRPF, l'ONCFS et l'Irstea, sur le même périmètre et selon la même méthode qu'en 2010 afin d'autoriser les comparaisons entre les résultats de 2010 et 2015. La méthode de diagnostic est basée sur d'anciens travaux de l'ONCFS (Saint-Andrieux, 1989², 1994³) qui ont été adaptés par l'Irstea dans le guide pratique d'évaluation des dégâts en milieu forestier (Hamard et Ballon, 2009⁴).

Le diagnostic aura pour objectif de recenser, sur l'ensemble du massif, les peuplements sensibles à la dent des cervidés et donnera, parmi eux, la proportion de peuplements ayant un avenir sylvicole « assuré », « incertain » ou « compromis », et précisera la part de responsabilité des cervidés quant à l'avenir de ces peuplements. Reportés sur une carte du massif, les résultats donneront une répartition spatiale des niveaux de dégâts.

L'étude fera le bilan des actions concrètes mises en place sur le terrain afin d'améliorer l'équilibre ongulés-environnement : tant en ce qui concerne l'amélioration de la capacité d'accueil, que les efforts pour réduire les populations de cerfs. Elle proposera enfin des orientations pour la gestion à venir des populations et de son milieu sur ce massif.

La publication des conclusions de cette étude est prévue pour la fin 2015.

Le coût total de ce projet s'élève à près de 400 000 euros, portés par un partenariat entre l'ONF (contributeur pour près de 50 %), le CRPF, l'ONCFS et l'Irstea. Le projet est soutenu financièrement à hauteur de 36,62 % par plusieurs financeurs : le Commissariat à l'aménagement du massif des Vosges, les régions Alsace et Lorraine et les DRAAF d'Alsace et de Lorraine. Le pilotage de ce projet est assuré par l'ONCFS.

² SAINT ANDRIEUX C., (1989). Mesure et suivi de l'impact du gibier sur les peuplements forestiers des Vosges Alsaciennes. Bulletin mensuel de l'ONC, n°141, décembre 1989.

³ SAINT ANDRIEUX C., (1994). Dégâts forestiers et grand gibier : techniques de relevé sur un massif forestier. Note technique ONCFS n° 82, supplément au BM ONCFS 195, décembre 1994.

⁴ HAMARD J.-P., BALLON P., (2009). Guide pratique d'évaluation des dégâts en milieu forestier, 32 p. + annexes téléchargeables sur le site du MAAP à l'adresse suivante : <http://agriculture.gouv.fr/sections/thematiques/foret-bois/gestion-durable/la-gestion-durable-des-forets>.